



ILCEA

Revue de l'Institut des langues et cultures
d'Europe, Amérique, Afrique, Asie et Australie

34 | 2019

**Femmes et migrations aux XIX^e et XX^e siècles :
regards et représentations**

L'engagisme indien au féminin : entre tradition et modernité ?

Indian Women and the Indentureship Experience: Between Tradition and Modernity?

Léna Loza



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ilcea/5566>

DOI : 10.4000/ilcea.5566

ISSN : 2101-0609

Éditeur

UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

Édition imprimée

ISBN : 978-2-37747-074-7

ISSN : 1639-6073

Référence électronique

Léna Loza, « L'engagisme indien au féminin : entre tradition et modernité ? », *ILCEA* [En ligne], 34 | 2019, mis en ligne le 15 janvier 2019, consulté le 21 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ilcea/5566> ; DOI : 10.4000/ilcea.5566

Ce document a été généré automatiquement le 21 avril 2019.

© ILCEA

L'engagisme indien au féminin : entre tradition et modernité ?

Indian Women and the Indentureship Experience: Between Tradition and Modernity?

Léna Loza

1. Introduction

- L'abolition de l'esclavage dans les colonies de la Caraïbe anglophone, effective à partir de 1838, fut suivie d'un mouvement migratoire de grande ampleur au sein de l'Empire britannique. Tirant profit du vaste réservoir de main-d'œuvre que représentait l'Asie, et en particulier l'Inde, les planteurs des Antilles et de la Guyane britanniques organisèrent le remplacement des travailleurs agricoles affranchis en ayant recours à l'engagisme. Ce système de recrutement de travailleurs étrangers sous contrat visait à prévenir l'effondrement de l'économie de plantation en assurant la présence d'une main-d'œuvre conséquente, régulière et servile. Ainsi, l'engagisme consista en « une migration déclenchée par des facteurs économiques, s'accompagnant d'obligations contractuelles coercitives¹ » (Carter, 1992 : 229) évoquées ci-après. Initialement expérimenté à l'île Maurice, ce système fut introduit en Guyane britannique en 1838 à l'initiative du planteur John Gladstone², puis fut étendu à Trinidad et à d'autres territoires de la Caraïbe à partir de 1845. Au total, entre 1838 et 1917, plus de 425 000 engagés indiens furent acheminés vers les colonies de la Caraïbe sous domination britannique (Dabydeen & Samaroo, 1996 : 1)³. Si cette migration fut organisée à titre privé dans un premier temps, le système de l'engagisme qui se développa dans les colonies britanniques de l'espace caribéen se caractérisa par le rôle capital dévolu à l'État britannique. La collaboration étroite entre le Colonial Office, le gouvernement indien et les différents gouvernements coloniaux fut déterminante dans toutes les étapes de la migration, du recrutement des engagés au contrôle de l'application des termes de leurs contrats⁴.

- 2 Les travailleurs engagés étaient en majorité des hommes. À Trinidad, par exemple, le premier contingent d'engagés indiens ne comptait que 21 femmes pour 206 hommes (Reddock, 1986 : 27). Cependant, en dépit de l'hostilité initiale des planteurs, une disposition légale imposa un quota minimal de femmes de 40 % pour chaque contingent d'engagés à partir de 1868. Ainsi, la proportion de femmes à destination de la Guyane britannique, par exemple, passa de 19 % au cours de la période 1851-1855 à 44 % entre 1868 et 1917 (Northrup, 1995 : 77). En revanche, le système de recrutement, contrôlé par des hommes à tous les niveaux hiérarchiques⁵, à l'exception de quelques agents recruteurs féminins, ne connut pas la même évolution.
- 3 L'engagement contractuel signé par les femmes et les hommes différait peu. Ces contrats individuels, signés entre l'agent de l'émigration et les futurs engagés, indépendamment de leur sexe, précisaient que le recrutement concernait l'exécution de tâches agricoles, six jours sur sept, pour une durée journalière minimale de neuf heures à Trinidad et de sept ou dix heures (en fonction de la nature de la tâche) en Guyane britannique. Le non-respect de ces obligations par les engagés entraînait des sanctions pouvant aller jusqu'à l'emprisonnement. Le montant du salaire journalier, à savoir une vingtaine de cents, ainsi que la fréquence de son versement, généralement hebdomadaire, figuraient également sur le contrat. Celui-ci stipulait en outre que les engagés devaient bénéficier de la prise en charge intégrale des frais liés au voyage depuis l'Inde, à l'hébergement et aux soins médicaux dans la colonie de destination. De plus, jusqu'au milieu des années 1890, ceux et celles qui pouvait attester de dix ans de résidence ininterrompue dans la colonie, pouvaient prétendre à un billet retour gratuit vers l'Inde.
- 4 Cette relative similitude quant aux termes du contrat ne saurait masquer les différences de vécu notamment liées au déficit de femmes. Ainsi, par exemple, l'évolution du cadre législatif à partir des années 1870 permit aux engagées indiennes de bénéficier de mesures spécifiques visant à favoriser leur migration telles que la réduction de la durée légale du contrat d'engagement à trois ans (contre cinq pour les hommes), et la réduction du coût du billet retour vers l'Inde ainsi que l'assouplissement des sanctions à leur rencontre (Look Lai, 1993 : 69). Aussi le présent article propose-t-il d'explorer le phénomène relativement sous-étudié que représente l'engagisme sous l'angle de l'expérience spécifique des femmes indiennes. L'historiographie de l'engagisme demeure quelque peu lacunaire en ce qui les concerne ; cependant quelques travaux notables émanant de sociologues, d'historiens et d'une journaliste de renom, offrent des perspectives enrichissantes et complémentaires. Cet article s'intéressera en particulier au processus de modification du statut social de ces engagées indiennes. Afin de mieux saisir cette évolution, la réflexion s'articulera autour de deux axes majeurs, à savoir le recrutement en Inde d'une part, et les perspectives d'émancipation dans le contexte caribéen (qui se limitera ici à Trinidad et à la Guyane britannique) d'autre part.

2. Le contexte pré-migratoire

2.1. Facteurs de migration et modalités de recrutement

- 5 Le recrutement des engagées indiennes ne fut pas aisé en raison de la faible mobilité géographique des femmes indiennes et du contrôle social strict auquel elles étaient soumises. Cependant, les bouleversements économiques et sociétaux entraînés par la percée capitaliste qui accompagna la domination britannique créèrent progressivement

des conditions propices pour les recruteurs. En effet, le désenclavement des villages, la misère causée par la commercialisation croissante de l'agriculture et l'alourdissement de la fiscalité à partir du milieu du XIX^e siècle favorisèrent la forte mobilité interrégionale d'hommes et de femmes dont certains entreprirent, parfois, une nouvelle étape migratoire plus lointaine, dans les possessions de la couronne britannique. La journaliste Gaiutra Bahadur en donne un exemple personnel en soulignant que son arrière-grand-mère, qui embarqua pour la Guyane britannique en 1903, « avait déjà quitté son village avant de quitter l'Inde. Elle se trouvait à 160 miles de là, dans la ville de Faizabad, quand sa candidature à l'émigration fut enregistrée⁶ » (Bahadur, 2014 : 26).

- 6 La vulnérabilité des femmes se retrouvant seules dans l'espace public, soit parce qu'elles se rendaient dans leur village d'origine suite à un différend avec leur époux ou leur belle-famille, soit parce qu'elles étaient contraintes de s'éloigner de leur foyer afin de trouver des moyens de subsistance (notamment en période de famine) est évoquée par l'historienne Sumita Chatterjee. Cet auteur souligne que ces femmes représentaient des proies d'autant plus recherchées par les agents recruteurs que les recrues de sexe féminin leur permettaient d'obtenir une meilleure rémunération, à savoir sept à huit roupies, au lieu de six roupies pour un homme (Chatterjee, 1997 : 43). Ainsi, ces agents eurent fréquemment recours à la duperie⁷ et parfois même à la violence, comme l'indiquent plusieurs auteurs dont l'historien Ron Ramdin (2000 : 19). Néanmoins, cet auteur soutient que l'émigration représenta une opportunité pour nombre d'Indiennes qui, affirme-t-il, firent un choix « rationnel » en s'engageant. Il cite en particulier le cas des jeunes veuves, des femmes en situation de rupture amoureuse ou familiale et de celles qui étaient confrontées à la prostitution (Ramdin, 2000 : 36). Cette perspective fait écho à celle adoptée par l'historien Pieter Emmer, qui met l'accent sur les difficultés sociales pré-migratoires ayant favorisé l'émigration. Il soutient en effet que « la migration permettait aux Indiennes célibataires d'échapper à un mariage malheureux ou à la condition infortunée de veuve⁸ » et mentionne les nouvelles opportunités potentielles sur le plan matrimonial (Emmer, 1990 : 73)⁹. Cette prise de distance par rapport à la tradition imprégna à la fois le discours colonial et la littérature sur l'engagisme et conduisit à dépeindre la Caraïbe comme un espace de liberté accrue pour les engagées. Cependant, les limites d'une telle analyse sont évoquées par l'historienne Marina Carter (1997 : 53-54), spécialiste de l'engagisme à l'île Maurice, qui invite à nuancer cette interprétation binaire de l'expérience des engagées indiennes.
- 7 Ainsi, l'éclairage proposé par Chatterjee présente l'intérêt de rappeler la complexité de la situation de ces femmes confrontées à un double défi : celui d'échapper à la fois à l'oppression du système patriarcal traditionnel et à la domination masculine occidentale au sein des sociétés de plantation. La complexité résidait également dans l'ambivalence du statut de ces engagées manifeste dans le cadre législatif encadrant leur migration. En effet, l'*Indian Act* n° 13 de 1864 soumit l'autorisation d'émigrer, pour les femmes, à l'accord de leur mari ou de leur père, voire de leur frère (en fonction de leur statut matrimonial), disposition qui entérinait le statut subalterne des femmes et leur mise sous tutelle masculine. Bahadur (2014 : 27) rappelle le poids de cette dépendance en indiquant qu'en cas de doute sur le statut de célibataire d'une future recrue, celle-ci pouvait être détenue une dizaine de jours, le temps que soient effectuées les vérifications adéquates. Néanmoins, les femmes, à l'instar des hommes, émigrèrent vers la Caraïbe à titre individuel, c'est-à-dire en ayant un contrat d'engagement à leur nom, ce qui leur conférait une identité et une autonomie nouvelles.

2.2. Profil des engagées

- 8 Si les femmes célibataires avec ou sans enfant dominaient ces flux entre les années 1840 et les années 1880, un changement majeur s'opéra au cours de la dernière décennie du XIX^e siècle, qui vit la proportion de femmes mariées s'accroître de manière significative¹⁰. Celle-ci passa en effet d'environ 30 % à près de 75 % par an (Chatterjee, 1997 : 54). Parmi les facteurs explicatifs de cette hausse il faut noter la meilleure connaissance du système engagiste, notamment grâce aux témoignages d'anciens engagés de retour en Inde. En outre, en passant l'Ordonnance n° 16 de 1894 (*Ordinance 16*, 1894), les autorités coloniales affirmèrent leur volonté d'encourager l'établissement de familles indiennes dans la Caraïbe dans un souci de stabilité sociale et de stabilisation de la main-d'œuvre.
- 9 La grande majorité des travailleurs engagés indiens à destination de la Caraïbe anglophone, qu'ils aient été de sexe masculin ou féminin, étaient originaires du nord de l'Inde. Ils venaient des Provinces unies, territoire qui correspond à l'actuel État d'Uttar Pradesh, et de la région de Chota Nagpur, située dans l'État du Bihar. Entre 1876 et 1892, environ 20 000 personnes originaires des Provinces du Nord-Ouest furent recrutées à Trinidad, dont 7 000 femmes environ. Au cours de la même période, 11 000 des 35 000 travailleurs engagés acheminés en Guyane britannique depuis ces Provinces étaient des femmes (Chatterjee, 1997 : 36).
- 10 Ces dernières étaient majoritairement hindoues. La proportion exacte des différentes castes au sein des flux d'immigrants est difficile à déterminer en raison des variations régionales, des lacunes administratives et des fausses déclarations par les immigrants. Néanmoins, le géographe français Singaravélou recensa plus d'une vingtaine de castes et souligna la surreprésentation des castes inférieures et des hors-castes, les castes supérieures ne comptant en effet que pour 12 % du total des travailleurs engagés entre 1885 et 1917 (Singaravélou, 1987 : 59). En ce qui concerne la composante féminine des flux d'engagés vers la Guyane britannique et Trinidad entre 1876 et 1892, il apparaît premièrement qu'environ 40 % des femmes engagées appartenaient aux castes inférieures, proportion qui se réduisit à environ 32 % pour la période 1908-1917. Les femmes issues de la caste brahmine représentaient environ 11 % des flux féminins entre 1876 et 1892, puis la proportion s'éleva à un peu plus de 14 % au début du XX^e siècle (Chatterjee, 1997 : 50). Les autorités coloniales se plaignirent régulièrement de la faible proportion de femmes issues des castes supérieures, déséquilibre qui était, à leurs yeux, la cause principale de la moralité défailante de la population engagée qui se manifestait notamment par de nombreux cas d'infidélité (Levine, 2004 : 57). L'universitaire Brinda Mehta souligne cependant que pour les hindous, la traversée transocéanique (ou traversée du Kala Pani, c'est-à-dire des eaux noires) était synonyme de « contamination et de souillure culturelle ». Par conséquent, ce voyage abolissait tous les liens d'appartenance traditionnels, dont celui de la caste d'origine, ajoute-t-elle (Mehta, 2004 : 5). Ainsi, cet auteur met en avant les opportunités de transformation des rapports de genre, à l'avantage des femmes, rendues possibles par l'expérience de l'engagisme.
- 11 Par conséquent, deux paradigmes dominent l'historiographie de l'engagisme, en particulier en ce qui concerne le sort des femmes : l'un insistant sur leur statut de victime de la perfidie des agents recruteurs et du patriarcat indien, l'autre mettant l'accent sur la source d'émancipation pour les femmes que représenta l'expérience de l'engagisme.

3. Le contexte caribéen

3.1. Reconfiguration sexuelle et maritale

- 12 Le discours féministe sur l'émancipation des femmes indiennes engagées dans la Caraïbe met l'accent sur la plus grande liberté sexuelle dont elles purent jouir. Figure de proue des études sur le genre dans la Caraïbe, Patricia Mohammed évoque l'agentivité de ces engagées libres de choisir leurs partenaires et d'en changer à leur guise, en fonction de leur intérêt personnel (Roopnarine, 2016 : 7). Cette analyse est partagée par Brinda Mehta, spécialiste de littérature et de philosophie caribéennes, qui décrit le nouveau statut des femmes indiennes en ces termes : « Le déséquilibre du sex-ratio permit aux femmes d'accéder à une certaine "liberté" sexuelle, la liberté de dicter leurs propres conditions quant à leur disponibilité ou leur inaccessibilité pour des partenaires masculins multiples¹¹. » (2004 : 5) Dans le même ordre d'idées, Chatterjee (1997 : 162) suggère que les relations intimes entre engagées indiennes et contremaîtres blancs ne devraient pas être perçues à travers le prisme de la domination coloniale exclusivement car, selon cet auteur, elles résultaient également, voire fréquemment, d'un choix matérialiste.
- 13 Une représentation extrême de ces femmes consista même à les dépeindre comme des séductrices harcelant des contremaîtres sans défense, comme le rappelle la sociologue Alyssa Trotz (2003 : 19). Cette caricature, qui ne tenait aucun compte de la réalité hiérarchique de la plantation, vint conforter l'idée de l'immoralité de la femme indienne véhiculée par les autorités coloniales et confirmer la thèse du développement d'un système polyandrique diffusée, par exemple, par l'historien Hugh Tinker (1993 : 204). Il est intéressant de noter que cet affaiblissement du pouvoir de contrôle des hommes indiens fut interprété comme résultant en partie de l'absence de reconnaissance officielle des mariages coutumiers hindous et musulmans par les autorités coloniales (Faruqee, 1996 : 66). Le renversement du rapport de force entre hommes et femmes sur le plan matrimonial fut également mis en relief par Bahadur. En effet, cet auteur cite en exemple le délaissement de la pratique de la dot et observe qu'à rebours des traditions indiennes, les obligations financières scellant un mariage incombaient désormais au marié (Bahadur, 2014 : 92). Enfin le déclin de l'endogamie de caste, dans l'environnement caribéen, contribua notablement à l'*empowerment* des engagées indiennes (Roopnarine, 2016 : 8).

3.2. Violences

- 14 Cependant cette modification des rapports entre les sexes n'aboutit qu'à une « émancipation » féminine toute relative. Les études concernant la vie des engagées indiennes sur les plantations caribéennes font constamment référence aux violences conjugales et à l'exploitation sexuelle qu'elles subirent. D'après Tinker, « les conflits liés aux femmes constituaient la principale cause des meurtres, comme des suicides » (1993 : 204). Les statistiques fournies par l'historien Walton Look Lai révèlent en effet la forte proportion de crimes passionnels dont les femmes furent victimes. Ainsi, environ 57 % des meurtres perpétrés par des Indiens à Trinidad entre 1872 et 1898 étaient des meurtres d'épouses commis par des maris jaloux. L'ampleur de ce phénomène est particulièrement manifeste dans cette statistique concernant la Guyane britannique :

80 % des 31 meurtres commis par des Indiens en l'espace de quatre ans (1886-1890) étaient des uxoricides (Look Lai, 1993 : 144). Deux hypothèses sont généralement avancées pour expliquer cette violence. D'une part, une perspective culturaliste avance que ce phénomène s'inscrit dans une longue « tradition » de sévices et autres crimes à l'encontre des personnes de sexe féminin en Inde (tels que les infanticides de filles et les meurtres pour dot), d'autre part, ce phénomène est présenté comme un développement causé par des facteurs conjoncturels ancrés dans la Caraïbe. C'est cette dernière hypothèse qui semble prévaloir dans la littérature sur l'engagisme. Elle promeut l'idée que, dans un contexte où l'endogamie « raciale » était la norme, le faible nombre de femmes généra une compétition accrue entre les engagés indiens qui se terminait parfois de façon funeste.

- 15 Le comportement outrageant de certains *sirdars*¹² à l'égard des engagées indiennes constitua une autre forme de violence caractéristique de l'environnement de la plantation. Selon Patricia Mohammed, dans les premières années suivant la mise en œuvre du système engagiste dans la Caraïbe, ces *sirdars* pouvaient représenter une menace d'autant plus grande que les indiennes ne disposaient guère d'un réseau de soutien communautaire (Roopnarine, 2016 : 8). Premier maillon de la hiérarchie de la plantation, ces *sirdars* occupaient une position clé qui conduisit certains d'entre eux à exercer une domination abusive pouvant aller jusqu'à la prostitution forcée (Faruqee, 1996 : 72). En outre, les relations intimes (consenties ou imposées) entre des engagées indiennes et des membres des échelons supérieurs de la hiérarchie coloniale des plantations furent à l'origine de tensions qui aboutirent à des événements collectifs tragiques (Look Lai, 1993 : 142). Cela fut par exemple le cas sur la plantation Non Pareil en 1896 où l'arrestation de cinq travailleurs indiens suspectés d'avoir causé des incendies volontaires dégénéra en affrontement avec la police. L'historien Clem Seecharan indique que parmi les cinq victimes recensées se trouvait, Jungali, l'un des bouc-émissaires désignés par le gérant de la plantation. Bien que les réductions de salaires arbitraires fussent la cause principale des troubles qui survinrent, Seecharan (1999 : 36) note que la relation illicite qu'entretenait le gérant de la plantation avec la compagne de Jungali envenima les relations avec les engagés indiens et influença le dénouement de cet épisode d'agitation sociale. Lorsque la Commission Norman enquêta sur ces troubles quelques mois plus tard, en 1897, elle recueillit le témoignage de Bechu, travailleur engagé d'une grande éloquence qui établit clairement le lien entre les relations intimes entre des engagées indiennes et des membres de la direction des plantations d'une part et les conflits entre ces derniers et les ouvriers indiens d'autre part (Seecharan, 1999 : 121). Ainsi, il apparaît que le faible nombre de femmes au sein des flux d'engagés en provenance de l'Inde engendra des transformations sociales complexes qui eurent des répercussions internes à la communauté indienne, mais également au-delà, sur le plan des relations « interraciales » à l'échelle de la colonie.

4. Conclusion

- 16 En conclusion, la réflexion sur l'expérience des travailleuses engagées indiennes révèle la prééminence de deux discours divergents. Pour certains, cette migration organisée fut synonyme d'opportunités et d'émancipation, tandis que pour d'autres, elle fut marquée par la contrainte et l'oppression. Les premiers soulignent que le déclin des coutumes et traditions hindoues, amorcé dès le dépôt d'immigration, s'accroissait avec la traversée

symbolique du *Kala Pani*, qui rendait caduc le système de castes traditionnel. La généralisation du travail féminin hors de la sphère domestique, la possibilité pour les femmes d'avoir une vie sentimentale et sexuelle plus libre furent décrits comme autant de signes d'une modification des rapports de genre au profit des femmes, marques d'une certaine modernité. Cependant, de nombreuses études contestèrent ce point de vue en dénonçant la position subalterne et vulnérable des femmes engagées qui devaient faire face à une violence masculine émanant à la fois de leur communauté d'origine et de la hiérarchie de la plantation. La marginalisation accrue des femmes au début du XX^e siècle, illustrée par le nouvel essor des mariages arrangés au sein de la population hindoue et l'importance grandissante des responsables religieux au sein de la communauté indienne, vint conforter cet argument. Cette ambivalence, qui résulte indéniablement de l'évolution d'une analyse influencée par le discours colonial à une analyse relevant de l'approche postcoloniale, ne permet guère de mettre en lumière la complexité des expériences liées à l'hétérogénéité des profils et à la diversité des situations liées aux spécificités des colonies concernées. Cependant, il est probable que l'émergence progressive d'une nouvelle génération de féministes indo-caribéennes (Hossein, 2015) proposera un éclairage différent, plaçant la perspective des engagées indiennes au cœur de l'analyse et permettant ainsi de dépasser l'opposition binaire articulée autour de la question de la liberté.

BIBLIOGRAPHIE

- BAHADUR Gaiutra (2014), *Coolie Woman: The Odyssey of Indenture*, Chicago : University of Chicago Press.
- CARTER Marina (1992), « Strategies of Labour Mobilisation in Colonial India: The Recruitment of Indenture Workers for Mauritius », E. V. Daniel, H. Bernstein & T. Brass (dir.), *Plantations, Proletarian and Peasants in Colonial India*, Londres : Routledge, 229-245.
- CARTER Marina (1997), « Indian Indentured Migration and the Forced Labour Debate », *Itinerario*, 21(1), 52-61, <<https://doi.org/10.1017/S0165115300022695>>.
- CHATTERJEE Sumita (1997), *Indian Women's Lives and Labor: The Indentureship Experience in Trinidad and Guyana, 1845-1917* (thèse de doctorat), University of Massachusetts, Amherst.
- EMMER Pieter Cornelis (1990), « Immigration into the Caribbean: The Introduction of Chinese and East Indian Indentured Labourers between 1839 and 1917 », *Itinerario*, 14(1), 61-95, <<https://doi.org/10.1017/S0165115300005684>>.
- FARUQEE Ashrifa (1996), « Conceiving the Coolie Woman: Indentured Labour, Indian Women and Colonial Discourse », *South Asia Research*, 16(1), 61-76, <<https://doi.org/10.1177/026272809601600104>>.
- HOSSEIN Gabriele (2015), « Shaping Indo-Caribbean Research on Women », *Trinidad & Tobago Guardian*, A27, <www.guardian.co.tt/columnist/2015-08-06/shaping-indo-caribbean-research-women> (18 septembre 2017).

- LEVINE Philippa (2004), *Gender and Empire*, Oxford, New York : Oxford University Press.
- LOOK LAI Walton (1993), *Indentured Labor, Caribbean Sugar: Chinese and Indian Migrants to the British West Indies, 1838-1918*, Baltimore : John Hopkins University Press.
- MEHTA Brinda (2004), *Diasporic (Dis)locations. Indo-Caribbean Women Negotiate the Kala Pani*, Kingston : The University of the West Indies Press.
- NORTHRUP David (1995), *Indentured Labor in the Age of Imperialism, 1834-1922*, Cambridge : Cambridge University Press.
- REDDOCK Rhoda (1986), « Indian Women and Indentureship in Trinidad and Tobago 1845-1917: Freedom Denied », *Caribbean Quarterly*, 32(3/4), 27-49, <<http://dx.doi.org/10.1080/00086495.1986.11671699>>.
- ROOPNARINE Lomarsh (2015), « East Indian Women and Leadership Roles During Indentured Servitude in British Guiana », *Journal of International Women's Studies*, 16(3), 174-185, <<http://vc.bridgew.edu/jiws/vol16/iss3/12>> (28 juillet 2017).
- ROOPNARINE Lomarsh (2016), « Interview with Patricia Mohammed. The Status of Indo-Caribbean Women: From Indenture to the Contemporary Period », *Journal of International Women's Studies*, 17(3), 4-16, <<http://vc.bridgew.edu/jiws/vol17/iss3/2>> (28 juillet 2017).
- SEECHARAN Clem (1999), *Bechu: 'Bound Coolie' Radical in British Guiana, 1894-1901*, Kingston : University of the West Indies Press.
- SHEPHERD Verene A. (2002), *Maharani's Misery: Narratives of a Passage from India to the Caribbean*, Kingston : University of the West Indies Press.
- SINGARAVÉLOU Pierre (1987), *Les Indiens de la Caraïbe*, tome 1, Paris : L'Harmattan.
- TINKER Hugh (1993), *A New System of Slavery: The Export of Indian Labour Overseas 1830-1920*, Londres : Hansib Publishing Limited.
- TROTZ Alyssa (2003), « Behind the Banner of Culture? Gender, 'Race', and the Family in Guyana », *New West Indian Guide*, 77(1-2), 5-29, <<https://doi.org/10.1163/13822373-90002527>>.

NOTES

1. « [...] *an economically-induced migration combined with coercive contractual obligations.* »
2. Père de William Gladstone, Premier ministre du Royaume-Uni à quatre reprises entre 1868 et 1894.
3. La Guyane britannique et l'île de Trinidad reçurent près de 90 % de ces immigrants.
4. Les termes de ces contrats ne furent harmonisés qu'à partir des années 1860. De légères différences, relatives à la durée journalière de travail par exemple, subsistèrent entre les colonies. Il faut également noter que le rapport de force asymétrique entre les deux parties concluant ces contrats ainsi que la collusion entre les autorités coloniales et les planteurs contribuèrent à l'exploitation abusive de la main-d'œuvre engagée, en dépit des garanties théoriques.
5. De l'agent général de l'émigration à l'*arkati*, agent recruteur subalterne, en incluant le personnel médical exerçant aux dépôts de recrutement.
6. « [...] *my great-grandmother had already quit her village before she quit India. She was 160 miles away, in the town of Faizabad, when she was registered to emigrate.* »

7. On peut légitimement s'interroger sur la notion de consentement, étant donné que la plupart des femmes engagées n'étaient pas en mesure de comprendre les termes du contrat écrit qu'elles avaient signé.

8. Cette référence à la situation des veuves indiennes évoque les lois de Manou, prescriptions de la philosophie hindoue qui réprouvaient le remariage des veuves et les plaçaient sous la tutelle de leurs fils ou, à défaut, sous l'autorité de leur belle-famille. L'ostracisme dont elles étaient victimes se manifestait sous différentes formes, comme l'interdiction de partager les repas avec le reste de la famille ou l'obligation d'avoir la tête rasée.

9. « [...] *migration gave single Indian women a chance to escape an unhappy marriage or the unfortunate state of widowhood. Both were difficult to achieve in India itself. Also, single women who had not found a male partner in India had more chance to do so overseas. Thirdly, it seems that the position of women in overseas Indian communities gave them more personal freedom than they would have enjoyed in India itself.* »

10. La plupart de ces femmes effectuaient le voyage vers la Caraïbe en compagnie de leur époux. Il est toutefois intéressant de noter la diversité des situations évoquées dans la littérature sur le sujet. En effet, le mariage se concluait parfois au dépôt d'immigration entre des futurs engagés se connaissant à peine. Des écrits font également mention de « mariages clandestins » (*runaway matches*) conclus avant l'arrivée au dépôt et enregistrés par les autorités coloniales, en dépit de l'invalidité juridique de ces unions adultérines (Chatterjee, 1997 : 240).

11. « *Disproportionate sex ratios created possibilities for a certain sexual “freedom” among women, a freedom to dictate their own terms of availability or inaccessibility to multiple male partners.* »

12. Terme désignant les chefs de groupes indiens placés sous l'autorité directe des contremaîtres sur les plantations.

RÉSUMÉS

L'abolition de l'esclavage dans les colonies de la Caraïbe anglophone fut suivie d'un mouvement migratoire de grande ampleur au sein de l'Empire britannique. Tirant profit du vaste réservoir de main-d'œuvre que représentait l'Asie, et en particulier l'Inde, les planteurs des Antilles et de la Guyane britannique organisèrent le remplacement des travailleurs agricoles affranchis en ayant recours à l'engagisme. Le présent article propose d'explorer ce phénomène relativement sous-étudié sous l'angle de l'expérience spécifique des femmes indiennes. Cet article s'intéresse en particulier au processus de modification du statut social des engagées indiennes. La réflexion s'articule autour de deux axes majeurs, à savoir le recrutement en Inde d'une part, et les perspectives d'émancipation dans le contexte caribéen (qui se limitera ici à Trinidad et à la Guyane britannique) d'autre part. Elle mettra en lumière deux discours ambivalents se focalisant sur la question centrale de la liberté.

The abolition of slavery in the British West Indian colonies was followed by large-scale migration movements across the British Empire. Planters from the British West Indies and British Guiana took advantage of the vast supply of labor available in Asia—especially in India—and set up schemes to replace freed laborers by indentured laborers. This article explores this understudied undertaking through the prism of the specific experiences of Indian women. The article pays special attention to the way in which the social status of Indian indentured women underwent change. The analysis revolves around two main axes, namely the recruitment in India

on the one hand, and prospects for emancipation in the Caribbean context (restricted to Trinidad and British Guiana here) on the other hand. This will highlight two ambivalent discourses focusing on the core issue of freedom.

INDEX

Mots-clés : engagisme, migration de travail, travailleuses sous contrat, Indiennes, Guyane britannique, Trinidad, coolie

Keywords : indentureship, labor migration, female indentured laborers, Indian women, British Guiana, Trinidad, coolie

AUTEUR

LÉNA LOZA

Auteur d'une thèse de doctorat en civilisation américaine intitulée *Les immigrants guyaniens de New York : une communauté ethnique en formation ?*, Lena Loza est maître de conférences en civilisation américaine et en civilisation économique au Département d'études du monde anglophone (DEMA) de l'université Toulouse – Jean Jaurès.

Membre du laboratoire Cultures anglo-saxonnes (CAS, EA 801), elle travaille sur les mouvements migratoires vers la Caraïbe anglophone (XIX^e-XX^e siècles) et de la Caraïbe anglophone vers l'Amérique du Nord (XX^e-XXI^e siècles), sur la construction identitaire des immigrants ainsi que sur les relations ethno-raciales et les processus de mémorialisation.

lena.loza@univ-tlse2.fr